

[Insérer le logo du club en en-tête]

Formulaire d'autorisation parentale (arbitre de 13 ans, travailleur autonome)

En complétant ce formulaire, le parent ou le tuteur autorise son enfant de 13 ans à travailler à titre d'arbitre pour la saison à venir.

Cette autorisation est obligatoire pour un travailleur autonome de moins de 14 ans.

Informations de l'arbitre de 13 ans

Prénom de l'arbitre :

Nom de l'arbitre :

Numéro d'affiliation de l'arbitre :

Club d'affiliation de l'arbitre :

Date de naissance de l'arbitre :

Informations du parent ou tuteur

Prénom du parent ou tuteur :

Nom du parent ou tuteur :

Courriel du parent ou tuteur :

Signature du parent ou tuteur :

X

Nom du parent ou tuteur

Veuillez faire parvenir ce formulaire complété au responsable à l'arbitrage de votre club, par courriel.